

l'Europe occidentale) et économiques (Marché commun européen) avec leurs voisins d'Europe occidentale apporte un complément à cette alliance défensive.

La signature du Traité par l'Italie et le Canada a fait de ces deux pays, pour la première fois de leur histoire, des alliés officiels. Ils ont participé à des discussions sur des projets de défense stratégique commune et ont échangé des renseignements militaires. Ils ont aussi échangé leurs points de vue sur les questions mondiales avec leurs autres partenaires. Aux conseils de l'OTAN, les positions prises par le Canada et l'Italie ont été en général à peu près semblables, et leur participation commune à l'Alliance atlantique leur a permis d'établir entre eux une solide tradition de collaboration fructueuse.

Un exemple tangible de cette collaboration est la présence des forces italiennes et canadiennes à Decimomannu, en Sardaigne, au camp de formation aérienne de l'OTAN. En vertu des dispositions du Traité, l'Italie a accepté d'établir une base de formation aérienne à l'usage des forces aériennes du Canada, d'Allemagne occidentale et d'Italie. Elle a assumé la responsabilité de la construction, de l'entretien, de l'utilisation et du soutien logistique de la base. Le commandement territorial ainsi que le commandement et l'administration de la base en général relèvent de l'Aviation italienne. Le Canada défraie le quart du coût annuel des opérations et de l'entretien.

De plus, le Canada et l'Italie sont deux des neuf pays qui fournissent le personnel scientifique du Centre de recherche anti-sous-marine du Commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique, centre qui a été établi à La Spezia, en Italie, en mai 1954, afin de fournir des conseils techniques et des services consultatifs aux pays de l'Europe dans le cadre de la mission de guerre anti-sous-marine du Commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique et, par l'intermédiaire de celui-ci, des autres commandements de l'OTAN.

Le Canada et l'Italie échangent aussi des renseignements scientifiques et techniques en matière de défense. Les échanges à peu près continuels de renseignements entre les deux pays sont à la source de ventes d'armes et de matériel canadiens à l'Italie, directement ou par l'intermédiaire de l'OTAN. Pour appuyer le programme F-104G de l'Aviation italienne, Canadair a fourni à la société Fiat des pièces et des parties constituantes d'avions, et d'autres firmes canadiennes ont doté les forces armées italiennes de simulateurs de vol, d'appareils de vérification de radar, de hangars d'hélicoptères, etc.

Coopération internationale

L'Italie et le Canada sont membres de plusieurs autres organisations internationales, et particulièrement des Nations Unies. L'Italie ne s'est jointe à l'Organisation mondiale qu'en 1955, parce qu'un désaccord entre les grandes puissances qui en avait refusé l'entrée, comme à d'autres pays, pendant plusieurs années. Le Canada a aidé à lever cet obstacle et il a appuyé la candidature de l'Italie à l'ONU. Les relations entre les deux pays à l'ONU sont demeurées particulièrement amicales, et le Canada a été heureux d'appuyer l'élection de M. Fanfani à